

NON aux 52% de logements sociaux prévus dans le futur Plan Local de l'Habitat (PLH)

Chère madame,
Cher monsieur,

Nous prenons l'initiative de ce courrier pour vous informer des décisions prises par le conseil métropolitain et la municipalité, qui risquent d'impacter l'organisation, le développement et le vivre ensemble sur notre commune au travers du programme local de l'habitat (PLH) de Grenoble Alpes Métropole. Ce dernier définit les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et hébergement sur les 49 communes de la Métropole, et qui fixe en conséquence les objectifs de construction ou d'intervention sur le parc existant.

Après une présentation à Monsieur le Maire pour la commune de Domène, la Métropole de Grenoble a fixé un projet de production de 126 logements sur la période 2025-2030, dont 52% de logements locatifs sociaux et 10% d'accession sociale.

Lors du débat métropolitain, mais aussi au sein du conseil municipal, nous avons exposé les raisons de notre opposition tout en proposant une autre répartition.

Nous considérons que la part de logements sociaux et accession sociale pour Domène (62%) apparaît bien trop élevée par rapport à la situation actuelle (plus de 620 logements sociaux sur Domène soit un taux de près de 22%).

Nous pensons qu'il n'y a pas de mixité possible lorsque l'on impose aux communes cette approche simpliste et comptable et que l'on néglige des éléments essentiels que seules les communes sont à même de mettre en œuvre, grâce à leur connaissance des enjeux locaux.

En dégradant nos environnements urbains sans contrôle, cette politique axée sur la densification, sous prétexte de promouvoir le vivre-ensemble, contribue à la détérioration de notre cadre de vie et, par conséquent, à celle de la santé de nos concitoyens.

Une politique ambitieuse et d'avenir serait de mettre des moyens bien supérieurs sur la rénovation et la réhabilitation des logements vacants, insalubres et autres passoires thermiques, afin de proposer des logements réhabilités tout en diminuant notre impact sur l'environnement.

Nous avons proposé au conseil municipal une programmation qui correspond aux prévisions de constructions de ces prochaines années avec un taux de 40% (et non de 52%) de logements sociaux.

Par ce courrier, nous souhaitons vous informer des choix que nous portons et que nous avons défendu auprès de la Métropole et devant le conseil municipal.

Notre engagement au sein du conseil municipal est de faire des choix qui répondent aux attentes de nos administrés au travers du mandat que vous nous avez confié. Nous nous attachons à préserver l'identité et la spécificité de notre commune, en assurant un développement maîtrisé et cohérent au sein de la Métropole, et de ne pas subir passivement les injonctions et la vision politique de la majorité métropolitaine.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement,



Claudine Longo
Conseillère municipale
et métropolitaine



Michel Savin
Sénateur
Conseiller municipal
et métropolitain



Contact :

Claudine.longo@mairie-domene.fr
Michel.savin@mairie-domene.fr